

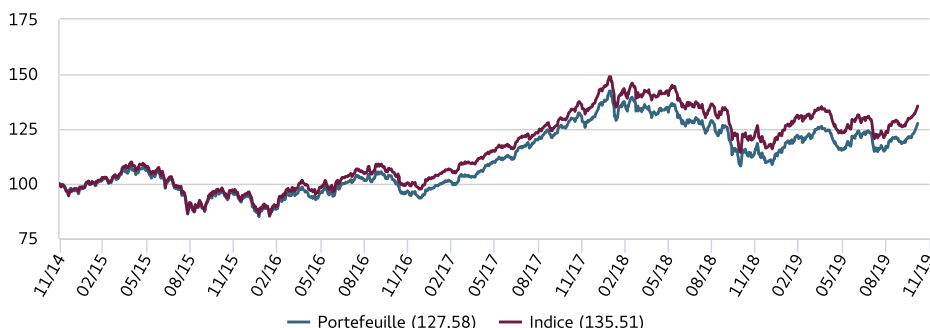
### CARACTERISTIQUES

**Date création :** 18/10/2010  
**Forme juridique :** SICAV de droit luxembourgeois  
**Directive :** UCITS IV  
**Classification AMF :** Non applicable  
**Indice Reference :**  
 50% DJ ISLAMIC MARKET ASIA PACIFIC EX JAPAN  
 LARGE CAP + 50% DJ ISLAMIC MARKET ASIA  
 PACIFIC SMALL CAP  
**Eligible au PEA :** -  
**Devise :** USD  
**Affectation des sommes distribuables :**  
 Capitalisation  
**Code ISIN :** LU0399639144  
**Code Bloomberg :** AIAPQSC LX  
**Durée minimum de placement recommandé :** 5 ans  
**Echelle de risque (selon DICI) :**



### Performances

#### Evolution de la performance (base 100) \*



#### Performances glissantes \*

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
Depuis le	31/12/2018	31/10/2019	30/08/2019	30/11/2018	30/11/2016	28/11/2014	19/10/2010
Portefeuille	14,98%	2,39%	8,91%	10,25%	32,74%	27,58%	25,44%
Indice	14,79%	2,15%	9,42%	9,51%	35,21%	35,51%	48,78%
Ecart	0,19%	0,24%	-0,51%	0,74%	-2,48%	-7,93%	-23,34%

#### Performances calendaires (1) \*

	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Portefeuille	-16,04%	39,21%	0,09%	-2,23%	-0,36%	2,33%	8,93%	-19,80%	-	-
Indice	-14,77%	39,44%	3,14%	-1,44%	1,46%	3,00%	15,05%	-16,89%	-	-
Ecart	-1,27%	-0,23%	-3,06%	-0,79%	-1,82%	-0,67%	-6,13%	-2,91%	-	-

\* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Objectif d'investissement

Amundi Islamic Asia Pacific Quant vise à surperformer l'indice de référence composé du Dow Jones Islamic Markets Asia Pacific ex Japan Large cap et du DJ Islamic Markets Asia Pacific Small Cap équipondérés.

### ACTEURS

**Société de gestion :** Amundi Luxembourg SA  
**Gérants :** Seiha Lok / Seiha Lok  
**Dépositaire / Valorisateur :**  
 CACEIS Bank, Luxembourg Branch / CACEIS Bank, Luxembourg Branch

### CHIFFRES CLES

**Valeur Liquidative (VL) :** 122,73 ( USD )  
**Actif géré :** 1,97 ( millions USD )  
**Derniers coupons versés :** -

#### Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs)

	Portefeuille
QUNXING PAPER HOLDINGS CO LTD	0,00%
Total	0,00%

#### Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	13,90%	13,38%	13,85%
Volatilité de l'indice	13,93%	13,26%	13,99%
Tracking Error ex-post	2,30%	2,03%	2,07%
Ratio d'information	-0,01	-0,46	-0,49
Ratio de Sharpe	0,67	0,52	0,30
Beta	0,99	1,00	0,98

#### Analyse des rendements

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-26,00%
Délai de recouvrement (jours)	1830
Moins bon mois	10/2018
Moins bonne performance	-11,69%
Meilleur mois	01/2012
Meilleure performance	9,84%

## Commentaire de gestion

Les marchés émergents ont progressé de 2,8% en novembre (en USD, au 05/11/19) et ont surperformé les marchés développés (DM) de 1,6%. L'Asie (+3,1%) a surperformé les pays émergents, suivie par la zone EMEA (+2,5%) et l'Amérique Latine (+1,5%).

Les marchés actions émergentes ont poursuivi leur remontée, portées par les améliorations sur les négociations commerciales entre la Chine et les USA. Une certaine stabilisation des données économiques et une saison des résultats d'entreprises meilleure que prévu ont également poussé les actions à la hausse.

Sur le plan sectoriel, l'informatique et les matériaux ont été les plus performants, tandis que les services aux collectivités et de la santé ont été en retrait.

Les actions émergentes ont enregistré une collecte nette de 7,6mds de dollars sur le mois et une décollecte nette de 20,4mds de dollars depuis le début de l'année.

Sur le mois, le portefeuille a surperformé son benchmark.

La sélection de titres en Chine et en Corée du Sud a été positive mais négative en Thaïlande et en Inde.

La sélection dans les secteurs des services de communication et des matériaux a été positive mais a coûté dans l'énergie et la consommation discrétionnaire.

Les meilleurs contributeurs ont été les surpondérations de Charoen PokPhand Indonesia (+16%), Anhui Conch Cement (+6%) et NCsoft (+7%).

Les plus mauvais contributeurs ont été les surpondérations d'Amano (-4%), Advanced Info Service (-3%) et PI Industries (-3%).

## Composition du portefeuille

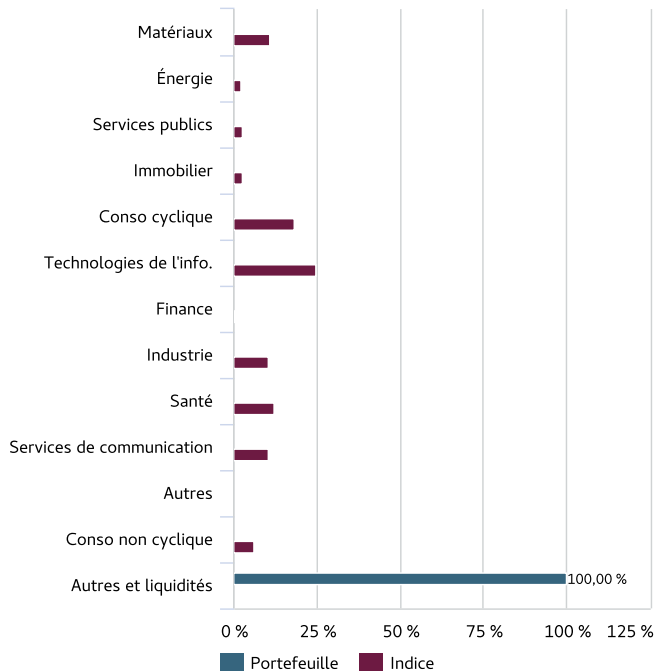
### Principales surpondérations (% d'actif)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
QUNXING PAPER HOLDINGS CO LTD	0,00%	-	0,00%
LANKA IOC PLC	-	0,00%	0,00%
HEMAS HOLDINGS PLC	-	0,00%	0,00%
HONDA ATLAS CARS PAKISTAN LTD	-	0,00%	0,00%
JENAX INC	-	0,00%	0,00%
ZHEJIANG YATAI PHARMACEUTICAL	-	0,00%	0,00%
GUANGZHOU SHIYUAN ELEC TECH	-	0,00%	0,00%
NANOS CO LTD	-	0,01%	-0,01%
ENGRO FERTILIZERS LTD	-	0,01%	-0,01%
TONYMOLY CO LTD	-	0,01%	-0,01%

### Principales sous-pondérations (% d'actif)

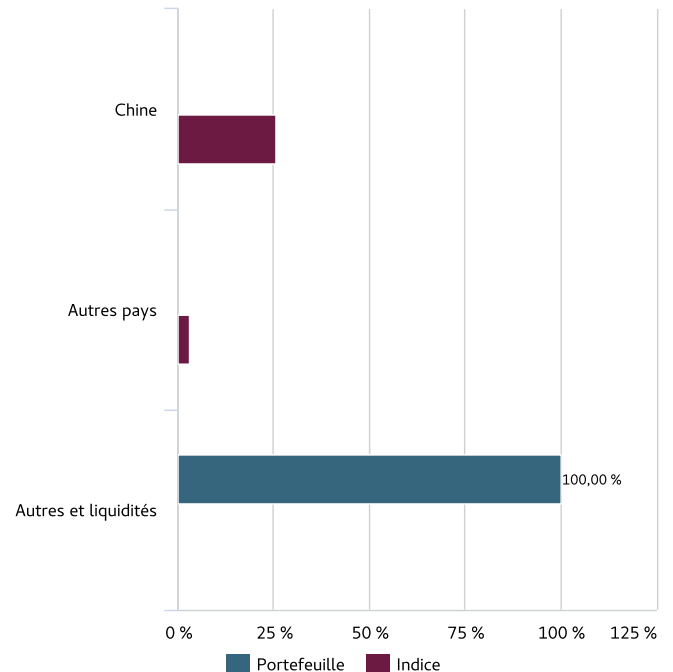
	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	-	6,32%	-6,32%
TENCENT HOLDINGS LTD	-	5,07%	-5,07%
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	-	4,57%	-4,57%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUF-TSMC	-	3,93%	-3,93%
CSL LTD	-	1,77%	-1,77%
BHP BILLITON LTD	-	1,57%	-1,57%
MEITUAN DIANPING	-	0,98%	-0,98%
CHINA MOBILE LTD	-	0,87%	-0,87%
SK HYNIX INC	-	0,77%	-0,77%
INFOSYS LTD	-	0,75%	-0,75%

### Répartition sectorielle \*



\* Hors prise en compte des produits dérivés.

### Répartition géographique \*



\* Hors prise en compte des produits dérivés.

## MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Fréquence de valorisation : Quotidienne  
Heure limite d'ordre : 14:00  
VL d'exécution / Date de valeur rachat : J / J+4  
Minimum 1ère souscription : 1 millième part(s)/action(s)  
Minimum souscription suivante : 1 millième part(s)/action(s)  
Frais d'entrée (max) : 3,00%  
Frais de sortie (max) : 0,00%  
Frais de gestion annuels (max) : 2,10%  
Commission de surperformance : Non

Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

## Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.